

PVC HÉTÉROGÈNE
COMPACT

Safetred

Résistance au glissement accrue et
durable

CLASSIFICATION	NORMES	Spectrum	Universal	Design	Universal Plus
		ESf	ESf	ESf	ESf
Glissance	NF EN 13845 - Annexe C	ESf	ESf	ESf	ESf
Glissance	DIN 51130	R10	R10	R10	R11
Classification	NF EN ISO 10874	34-43	34-43	34-43	34-43

CARACTÉRISTIQUES					
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341	20 x 2	20 x 2	20 x 2	15 x 2
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	2,00	2,00	2,00	2,50
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997	3 230	3 230	3 340	3 850

PERFORMANCES					
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	≤ 0,10 mm (à 150 mn)			
Réaction au feu	NF EN 13501-1	B _{fl} -s1			
Rapport de classement		2601293D	2601237B	2601579G	2601293E
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2 kV (sur ciment) - Antistatique			
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,01 m ² K/W (Apte au sol chauffant)			
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/8			
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté			
Emissions COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 100 µg/m ³			

DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **Safetred Spectrum, Safetred Universal, Safetred Design ou Safetred Universal Plus** appartient à la famille des sols PVC hétérogènes compacts, avec sous couche calandree en PVC recyclé et stabilisé en lés de 2 m. L'inclusion de particules anti-dérapantes lui confère une résistance au glissement accrue et durable, **ESf** et **R10** (**R11** pour **Safetred Universal Plus**). La surface est renforcée par un traitement de surface polyuréthane photoréticulé **Safety Clean XP™** qui facilite l'entretien.

Il contient plus de 20% de matière recyclée. Son taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air est inférieur à 100 µg/m³ (COVT après 28 jours).

Safetred Spectrum, Safetred Universal, Safetred Design ou Safetred Universal Plus bénéficie d'une Garantie 10 ans.



DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective pour lesquels des propriétés d'amélioration de résistance au glissement sont nécessaires (à l'exclusion des cuisines collectives).

MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage autolissant doit être classé P3.

La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12°C.

Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Lés disposés inversés sauf Safetred Design Wood même sens et soudés à chaud par cordon d'apport V1001, avec étanchéité en rives en local E3.

ENTRETIEN

Le traitement de surface **Safety Clean XP™** facilite l'entretien régulier réalisé par brossage (mécanique ou manuel), après aspiration ou balayage humide. Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Évitez les piétements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 09/2014)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Déclaration des performances :

http://professionnels.tarkett.fr/commdocu?field_docu_type_value=DoP



www.tarkett.fr